

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 OCTOBRE 2024

Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoint, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPAROTTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Le Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 17 Juillet 2024 est approuvé excepté par Mr Maxime BOT, Mr Julien RANCOULE et Mme Delphine AUTRET-DUPONT.

0. Décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 9 Juillet 2020, reçue en Préfecture de l'Aude le 20 Juillet 2020, relative aux pouvoirs du Maire - Délégation du Conseil Municipal Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée :

➤ J'ai fixé :

- Les tarifs des transports « intra-muros » à compter du 1^{er} Septembre 2024 :

- 0,80 Euro le prix unitaire du ticket d'accès au transport « intra –muros », pour un trajet unique, toutes catégories d'élèves et de voyageurs confondues.
- 18,00 Euros le prix de la carte de transport « intra –muros », pour 25 trajets, toutes catégories d'élèves et de voyageurs confondues.

(Décision n° 2024-0231)

- Les tarifs des repas à la cantine scolaire, à compter du 1^{er} Septembre 2024 à :

4,00 Euros par repas (lettre A), la participation journalière des parents dont le quotient familial est inférieur ou égal à 595 Euros.

4,80 Euros par repas (lettre B), la participation journalière des parents dont le quotient familial est supérieur à 596 Euros.

Pour les enfants de LIMOUX.

5,90 Euros par repas (lettre C) quel que soit le quotient familial.

Pour les enfants de l'extérieur.

(Décision n° 2024-0232)

- Le tarif du repas fourni au personnel enseignant dans le cadre des cantines scolaires, à compter du 1^{er} Septembre 2024 à 7,00 Euros.

(Décision n° 2024-0256)

- Les tarifs du droit d'entrée au Festival « NAVA » (Nouveaux Auteurs en Vallée de l'AUDE) comme suit, à compter du 1^{er} Janvier 2025 :

- Entrée individuelle adulte :	19,00 Euros
- Entrée individuelle pour les personnes âgées de 10 à 26 ans, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA :	10,00 Euros
- Entrée individuelle enfant de moins de 10 ans :	Gratuit
- Entrée individuelle pour les adhérents des Comités d'Entreprises et pour les groupes (10 personnes) :	15,00 Euros
- Forfait individuel 3 spectacles :	50,00 Euros
- Forfait individuel tout spectacle :	100,00 Euros

(Décision n° 2024-0258)

➤ **J'ai contracté :**

▪ Auprès de la Banque Postale, un emprunt d'un montant de 875 000,00 € dans le cadre des prêts globalisés 2024, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- ⇒ **Score Gissler** : 1A
- ⇒ **Montant du contrat de prêt** : 875 000 €
- ⇒ **Objet du prêt** : Financer l'éclairage Public
- ⇒ **Catégorie de prêt** : Prêt à taux fixe
- ⇒ **Numéro de Contrat** : MIN548589EUR
- ⇒ **Durée** : 20 ans et 5 mois
- ⇒ **Taux** : Taux fixe de 3,81 % - Tranche obligatoire à taux fixe du 31/01/2025 au 01/02/2045

- ⇒ **Base de calcul des intérêts** : nombre exact de jours écoulés sur la base d'une année de 360 jours
- ⇒ **Périodicité du versement des échéances** : Périodicité Mensuelle
- ⇒ **Mode d'Amortissement** : constant
- ⇒ **Remboursement anticipé** : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.
- ⇒ **Commission d'engagement** : 0.10 % du montant du prêt soit la somme de 875,00 €
- ⇒ **Phase de Mobilisation** : Pendant la phase de mobilisation, les fonds versés qui n'ont pas fait l'objet de la mise en place d'une tranche constituent l'encours en phase de mobilisation.

Durée et Versement des fonds	- 4 mois, soit du 24/09/2024 au 31/01/2025 - à la demande de l'emprunteur avec versement automatique au terme de la phase de mobilisation
Montant minimum de versement	15 000,00 €
Taux d'intérêt annuel	-index €STR assorti d'une marge de +1,13 %
Commission de non utilisation	- 0.10%

⇒ **Début de Remboursement** : 1^{er} Mars 2025

(Décision n° 2024-0233)

▪ Auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du LANGUEDOC, un emprunt d'un montant de 1 100 000,00 € dans le cadre des prêts globalisés 2024 du Budget Annexe « complexe de Jeux de raquettes », dont les caractéristiques sont les suivantes :

- ⇒ **Catégorie de prêt** : Prêt à taux fixe
- ⇒ **Numéro de Contrat** : 00006141899
- ⇒ **Durée** : 20 ans
- ⇒ **Taux** : 4,27 %
- ⇒ **Périodicité du versement des échéances** : Trimestrielle
- ⇒ **Première échéance** : 1^{er} Mars 2025
- ⇒ **Frais de Dossier** : 1 650,00 €

(Décision n° 2024-0234)

➤ **J'ai conclu :**

▪ Auprès du cabinet AXIOME – Géomètre Expert – 56, Avenue des Corbières – 11300 LIMOUX, une consultation pour des prestations de géomètre-expert relatives à des relevés topographiques des rues d'Empaute, Anne-Marie Javouhey, Porte de Saint Jean à LIMOUX ainsi que des rues traversières et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 4 725,00 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2024-0217)

▪ Auprès du cabinet AXIOME – Géomètre Expert – 56, Avenue des Corbières – 11300 LIMOUX, une consultation pour des prestations de géomètre-expert relatives à des plans d'intérieur des deux bâtiments situés sur les parcelles cadastrées section AK N° 339 et AK N° 404 sises Rue Rhin et Danube et Avenue André Chénier sur la Commune de LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 5 945,00 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2024-0218)

▪ Auprès de Monsieur Jean-Marie PICHOT – « SunnySide Anim » – 270, Rue des Amandiers – 11620 VILLEMUSTAUSOU, un contrat d'Engagement relatif à l'animation du Forum des associations, qui se déroulera le Samedi 14 Septembre 2024 sur l'Esplanade François MITTERRAND à LIMOUX, pour un montant de 450,00 Euros.
(Décision n° 2024-0219)

▪ Auprès de l'association Young Funky Brass, sise Ania Saloul, La Pépinière, 3 rue Josquin Desprès, Bat B porte 2, 11000 CARCASSONNE, représentée par sa Présidente Madame Séverine FERNANDEZ, un contrat de cession, pour une animation musicale dans le cadre du marché nocturne qui a eu lieu le Mardi 23 Juillet 2024 Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 700 Euros.
(Décision n° 2024-0220)

▪ Auprès de l'Association TARABASTAR Fanfare d'Occitanie, représenté par son Président Monsieur Marc PELOUS, sis 5 Rue de la Buade, 11300 LIMOUX, un contrat de vente pour une animation musicale qui a eu lieu Samedi 10 Octobre 2024 à LIMOUX à l'occasion de Vendanges en fête, pour un montant de 1 130 Euros.
(Décision n° 2024-0221)

▪ Auprès du groupement conjoint GUILLAUME PHOTO et Monsieur Yvan EFRATAS dont le mandataire est la société GUILLAUME PHOTO – 11, Rue des Augustins – 11300 LIMOUX, un marché public ayant pour objet des prestations d'assistance à la stratégie de communication de la Commune de LIMOUX pour un montant annuel s'élevant à la somme de 24 000,00 Euros Hors Taxes et se détaillant de la façon suivante :

- La société GUILLAUME PHOTO (prestation de conseils, de créations et autres) pour un montant de 14 400,00 Euros Hors Taxes / an ;
- Monsieur Yvan EFRATAS (maintenance site internet et réseaux sociaux) pour un montant de 9 600,00 Euros nets / an (non assujetti à la TVA).

Etant précisé que ce marché de prestations de services est conclu pour une période allant du 1^{er} Juin 2024 jusqu'au 31 Mai 2025, non renouvelable.

(La présente Décision du Maire annule et remplace la Décision du Maire N° 11-206-2024-0173 en date du 14 Juin 2024, reçue en Préfecture de l'Aude le 21 Juin 2024).

(Décision n° 2024-0224)

- Auprès de Monsieur Sébastien AUDINEAU, domicilié 10 Résidence Fontaine Montjoie, 11570 Cazilhac, un contrat d'engagement à durée déterminée à l'occasion d'un concert qui a eu lieu le Mardi 13 Août 2024, Promenade du Tivoli à LIMOUX, pour un montant de 120 Euros.
(Décision n° 2024-0225)
- Auprès de Monsieur Ludovic JEAN, domicilié 2 Chemin de Coumo Nivert, 11300 PIEUSSE, un contrat d'engagement à durée déterminée à l'occasion d'un concert qui a eu lieu le Mardi 13 Août 2024 Promenade du Tivoli à LIMOUX, pour un montant de 120 Euros.
(Décision n° 2024-0226)
- Auprès de Monsieur Claude FRANCHINI, domicilié 3 rue Buffon, 11300 LIMOUX, un contrat d'engagement à durée déterminée à l'occasion d'un concert qui a eu lieu le Mardi 13 Août 2024, Promenade du Tivoli à LIMOUX, pour un montant de 120 Euros.
(Décision n° 2024-0227)
- Auprès de Monsieur Sébastien BARTHE, domicilié 112 Chemin de Carliqui, 11300 LIMOUX, un contrat d'engagement à durée déterminée à l'occasion d'un concert qui a eu lieu le Mardi 13 Août 2024, Promenade du Tivoli à LIMOUX, pour un montant de 120 Euros.
(Décision n° 2024-0228)
- Auprès de Monsieur Christophe GERMAIN, domicilié 8 Chemin du Bassin, 11250 POMAS, un contrat d'engagement à durée déterminée à l'occasion d'une animation musicale qui a eu lieu le Samedi 12 Octobre 2024 Place de la république à LIMOUX, à l'occasion de Vendanges en fête, pour un montant de 110 Euros. (Décision n° 2024-0229)
- Auprès de la société RECA – Agence de LIMOUX – 31, Avenue Fabre d'Eglantine – 11300 LIMOUX, une consultation pour la fourniture de revêtements de sol en PVC pour le Foyer de Saint Antoine à LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 1 746,41 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2024-0230)
- Auprès de l'Association LHI BALOS aps, représenté par Monsieur Stéfano BERTAINA, sis Via Don Dalmasso 3, 12010 Bernezzo Italie, un contrat de vente pour une animation musicale qui a eu lieu Samedi 12 Octobre 2024 à LIMOUX à l'occasion de Vendanges en fête, pour un montant de 2 500 Euros.
(Décision n° 2024-0235)
- Auprès de SAPIE KATY Atelier Récup et Création, représenté par Madame Catherine SANTORINI, sise 7 Rue du Cougaing, 11300 LIMOUX, un contrat de prestation de service, à l'occasion de la manifestation « Vendanges en fête », pour un atelier de décorations qui s'est déroulé Samedi 12 Octobre 2024 Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 400 Euros.
(Décision n° 2024-0236)
- Auprès de l'Association LAS CHULAS, représentée par sa Présidente Madame Katia MORENO, 11300 LIMOUX, un contrat de vente pour une animation musicale qui a eu lieu Samedi 12 Octobre 2024 à LIMOUX à l'occasion la manifestation « Vendanges en fête », pour un montant de 300 Euros TTC.
(Décision n° 2024-0237)
- Auprès de l'Atelier Coquelicot représenté par Madame Françoise GOUVERNEUR, Place de la République, 11300 LIMOUX, un contrat de prestation de service, à l'occasion de la manifestation « Vendanges en fête », qui s'est déroulée le Samedi 12 Octobre 2024, pour un montant de 300 Euros. (Décision n° 2024-0238)

▪ Auprès du Groupement conjoint Cabinet d'Etudes René GAXIEU S.A.S / SARL Société de Conseil et d'Ingénierie OPALE, dont le mandataire est le cabinet d'Etudes René GAXIEU – 1bis, Place des Alliés – CS – 50676 – 34537 BEZIERS CEDEX, un marché pour un accord cadre mono-attributaire relatif à des missions de conseils, d'études et de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'aménagements urbains, de voiries et de réseaux, défini sans seuil minimum et avec un seuil maximum de 221 000,00 €uros Hors Taxes.

Etant précisé que ce dernier est conclu pour une période initiale de 2 ans à compter de la date de notification de ce dernier. Il pourra être reconduit une fois dans la limite de 4 ans et/ou de 221 000,00 €uros Hors Taxes.

(Décision n° 2024-0239)

▪ Auprès de la SARL VIDAL et Fils – « La Confrérie » - 11270 FANJEAUX, un marché pour des prestations de services relatives au transport collectif « intramuros », définies avec un seuil maximum de 90 000,00 €uros Hors Taxes.

Etant précisé dans un premier temps, que ce marché est conclu pour une période allant du 02 Septembre 2024 jusqu'au 04 Juillet 2025 (soit pour toute la période scolaire 2024-2025).

Et dans un second temps, que le montant journalier pour un ramassage Aller le matin et Retour en fin de journée scolaire est fixé à 345,35 €uros Hors Taxes.

Durant l'exécution du marché et en fonction des demandes de ses administrés, la Commune de LIMOUX se réservera le droit de lever la (les) option(s) suivante(s) :

- Option N° 1 : Ramassage du midi et d'un retour pour 13 H 30 et dont le montant journalier est fixé à 99,00 €uros Hors Taxes.
- Option N° 2 : Ramassage du vendredi matin et/ou des autres matins de la semaine (sauf dimanches et jours fériés) pour le marché de LIMOUX et dont le montant journalier est fixé à 126,90 €uros Hors Taxes.

(Décision n° 2024-0240)

▪ Auprès de l'Entreprise Individuelle Pierre MARIN – 16, Chemin des Pyracanthas – 11250 VILLAR SAINT ANSELME, une consultation pour la fourniture et la pose de climatisations réversibles pour le Foyer de Saint Antoine à LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 8 060,00 €uros Hors Taxes.

(Décision n° 2024-0241)

▪ Auprès de Madame Marie-Laure RUIZ MAUGIS, conférencière auto-entrepreneur, domiciliée 1 rue de la Bouchère, 11300 FESTES ET SAINT-ANDRE, un contrat de prestation à l'occasion de l'organisation d'une conférence intitulée « L'impressionnisme et son héritage », le Jeudi 3 Octobre 2024 à 18 h 30 au musée Petiet, pour un montant de 250 €uros toutes charges comprises.

(Décision n° 2024-0242)

▪ Auprès de Madame Marie-Agnès VERDIER, dessinatrice, domiciliée 5 Chemin de La Resse, 81430 AMBIALET, un contrat de prestation à l'occasion de l'organisation d'une prestation artistique intitulée « ANTIPOTRAIT », le Dimanche 22 Septembre 2024 de 15 h à 18 h au Musée Petiet, dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine pour un montant de 892,92 €uros toutes charges comprises.

(Décision n° 2024-0243)

▪ Auprès des entreprises :

- SOCIETE NOEL VILLARZEL - 30, Rue Jean Melliès - 11000 CARCASSONNE
- Groupement conjoint SAS TRINQUIER et SAS CDS - Mandataire : SAS TRINQUIER - Rue Nicolas CUGNOT - 11000 CARCASSONNE
- SAS RAVALEMENTS 2000 - 80, Rue Charles Portal - Z.I La Bouriette - 11000 CARCASSONNE
- SAS SOCIETE NOUVELLE DES ETS LABEUR - Rue Nicéphore Niepce - Z.I La Bouriette - BP 1034 - 11860 CARCASSONNE Cedex 9
- SARL DA COSTA - 350, Rue Chenard et Walcker - 66000 PERPIGNAN
- CARRELAGE REVETEMENT AUDOIS - Carrefour de Bezons - 11620 VILLEMOUSTAUSOU
- SCOP ABADIE - 29, Avenue Oscar Rougé - 11300 LIMOUX
- SARL SOFALEC - Rue Fritz Lauer - ZA Lannolier - 11000 CARCASSONNE
- SERCLIM -20, Rue Jean Monnet - 11000 CARCASSONNE
- COLAS France - Agence AUDE - Etablissement de CARCASSONNE - ZI La Bouriette - Rue Édouard Branly - BP 1084 - 11880 CARCASSONNE Cedex 09

un marché de travaux ayant pour objet la création d'une halle de 4 terrains de « padels » à LIMOUX sachant que ce dernier est divisé en tranches, à savoir :

- Une tranche ferme : Clos – couvert, sol + équipement padel 1, 2 3 et 4 ;
- Une tranche optionnelle : Vestiaire + baie vitrée tennis + peinture hangar existant ;
- Une tranche optionnelle : Club house + liaison vestiaires ;
- Une tranche optionnelle : Aménagement extérieur.

(Décision n° 2024-0244)

LOT - DESIGNATION	MONTANT Exprimés en €uros HT	TITULAIRE
- LOT N° 1 : Gros œuvre	315 709,49 €	SOCIETE NOEL VILLARZEL 30, Rue Jean Melliès 11000 CARCASSONNE
LOT N° 2 : Charpente métallique – Couverture - Bardage	698 770,00 €	Groupement conjoint SAS TRINQUIER et SAS CDS Mandataire : SAS TRINQUIER Rue Nicolas CUGNOT 11000 CARCASSONNE
Part SAS TRINQUIER : Charpente – Couverture sandwich – Bardage : 554 070,00 € HT Part SAS CDS : Couverture – Etanchéité – DEP Galva – Ligne de vie – Echelle à crinoline : 144 700,00 € HT		
LOT N° 3 : Enduits	34 976,54 €	SAS RAVALEMENTS 2000 80, Rue Charles Portal Z.I La Bouriette 11000 CARCASSONNE
LOT N° 4 : Menuiseries aluminium	32 064,00 €	SAS SOCIETE NOUVELLE DES ETS LABEUR Rue Nicéphore Niepce Z.I La Bouriette - BP 1034 11860 CARCASSONNE Cedex 9

LOT N° 5 : Serrurerie	24 020,00 €	SARL CO-ME-CA 14, Rue Charles Portal Z.I La Bouriette 11000 CARCASSONNE
LOT N° 6 : Plâtrerie	41 000,00 €	SARL DA COSTA 350, Rue Chenard et Walcker 66000 PERPIGNAN
LOT N° 7 : Menuiseries intérieures	-	Lot déclaré infructueux. Pas de candidat.
LOT N° 8 : Carrelage – Faïence	46 425,74 €	CARRELAGE REVETEMENT AUDOIS Carrefour de Bezons 11620 VILLEMUSTAUSOU
LOT N° 9 : Peinture	36 360,84 €	SCOP ABADIE 29, Avenue Oscar Rougé 11300 LIMOUX
LOT N° 10 : Electricité	95 199,49 €	SARL SOFALEC Rue Fritz Lauer ZA Lannolier 11000 CARCASSONNE
LOT N° 11 : Plomberie - Sanitaire	90 000,00 €	SERCLIM 20, Rue Jean Monnet 11000 CARCASSONNE
LOT N° 12 : Voirie - Réseaux divers	271 795,70 €	COLAS France Agence AUDE Etablissement de CARCASSONNE ZI La Bouriette Rue Édouard Branly - BP 1084 11880 CARCASSONNE Cedex 09
Total général :		<u>1 686 321,80 €</u>

▪ Auprès des entreprises :

- EURL MP CHARPENTE - 23, Route de Lavelanet - 11230 CHALABRE
- Ets R.B.M.H - 351, Chemin de Tire - 46230 FONTANES
- SARL EN VERRE CONTRE TOUT - 46, Avenue René Cassin - 81100 CASTRES

Un marché de travaux ayant pour objet la restauration du porche, du portail d'entrée et de façade est mais également la réfection des toitures du porche d'entrée, du chœur et de l'ancienne chapelle nord de l'Eglise de la Miséricorde à LIMOUX.

LOT - DESIGNATION	MONTANT Exprimés en Euros HT	TITULAIRE
- LOT N° 1 : Charpente - couverture	19 159,65 €	EURL MP CHARPENTE 23, Route de Lavelanet 11230 CHALABRE
LOT N° 2 : Maçonnerie – Enduit	15 900,00 €	Ets R.B.M.H 351, Chemin de Tire 46230 FONTANES
LOT N° 3 : Vitraux	26 913,20 €	SARL EN VERRE CONTRE TOUT 46, Avenue René Cassin 81100 CASTRES
LOT N° 4 : Décors peints – Restauration des sculptures	-	Lot déclaré sans suite conformément à l'Article L.2152-3 du Code de la Commande Publique qui définit l'offre inacceptable comme une offre dont le prix excède les crédits budgétaires alloués au marché tels qu'ils ont été déterminés et établis avant le lancement de la procédure.
Total général :	<u>61 972,85 €</u>	

(Décision n° 2024-0245)

▪ Auprès de la société Thomann GmbH – Treppendorf - Hans-Thomann – Straße 1 – D-96138 BURGEBRACH (ALLEMAGNE), une consultation pour la fourniture et la livraison de matériels d'éclairage divers (pieds de levage pour ossature en tubes alu) pour le service Evènementiel de la Commune de LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 4 208,24 Euros nets.

(Décision n° 2024-0248)

▪ Auprès du cabinet d'ingénierie culturelle « Patrimoines d'Avenir » représenté par Monsieur Charles PEYTAVIE, domicilié 27, rue Caraman, 31000 TOULOUSE, sous couvert de la Maison de l'Initiative, un contrat de prestation de service pour la réalisation de l'exposition « Du parchemin à la pierre. Le couvent des Augustins de Limoux (XIV-XXI^{ème} siècle) » du 20 Septembre au 22 Novembre 2024, pour un montant de 3 000,00 Euros, correspondant aux recherches historiques, à la rédaction et à une conférence autour de l'exposition devant se dérouler le dimanche 22 Septembre à 15 h en Mairie.

(Décision n° 2024- 0249)

▪ Auprès de la Société CARTEL CONCERTS, représenté par son Directeur Général, Monsieur Antoine JAMET, sis 23 rue Boyer, 75020 PARIS, un contrat de vente pour une animation musicale qui a eu lieu Samedi 12 Octobre 2024 à LIMOUX à l'occasion de Vendanges en fête, pour un montant de 4 747,50 Euros.

(Décision n° 2024-0250)

▪ Auprès de la SARL Cie LES ENJOLIVEURS, sise Le Bourg 12230 STE EULALIE DE CERNON, représentée par son gérant Monsieur Thierry CADENET, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle « La Grande Parade » qui aura lieu lundi 23 Décembre 2024, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 18 500 Euros.
(Décision n° 2024-0251)

▪ Auprès de la SAS DECOLUM ILLUMINATIONS – 3, Rue du Finissage – 55310 TRONVILLE EN BARROIS, une consultation pour la fourniture et la livraison d'illuminations de Noël pour l'Avenue François CLAMENS à LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 3 935,00 Euros nets.
(Décision n° 2024-0252)

▪ Auprès de la société France SAPIN BIO – 800, Lieu-dit Belloc – 09200 MONTJOIE EN COUSERANS, une consultation pour la fourniture de sapins pour la décoration des différents bâtiments communaux à l'occasion des prochaines Fêtes de Noël et du Nouvel An et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 4 903,50 Euros Hors Taxes.

Etant également précisé qu'en cas de besoins ou nouvelles demandes imprévisibles, la collectivité, au travers de son service Espaces Verts, se réserve le droit de commander des sapins supplémentaires en fonction des tarifs définis dans le tableau ci-après :

<i>Désignation</i>	<i>P.U en € H.T</i>
- Nordmann bio 1 ^{er} choix 150 / 200	26,50 €
- Nordmann bio 1 ^{er} choix 300 / 400	80,00 €
- Nordmann bio 1 ^{er} choix 500 / 600	250,00 €
- Epicéas bio 1 ^{er} choix 150 / 200	21,00 €
- Epicéas bio 1 ^{er} choix 300 / 400	55,00 €

(Décision n° 2024-0255)

▪ Auprès de l'Association KBKC, sise 2155 Route du Quercy Blanc, 82270 MONTPEZAT DE QUERCY, représentée par sa Présidente Madame Christelle BOYE CONTARD, un contrat d'engagement à durée déterminée à l'occasion d'un concert, dans le cadre de l'opération « Octobre Rose », qui a eu lieu le Samedi 5 Octobre 2024, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 1 210 Euros.
(Décision n° 2024-0257)

▪ Auprès l'EUSRL LIMOUX RUGBY LEAGUE dont le siège social est situé au Club House Stade de l'Aiguille – Avenue François Clamens à LIMOUX, un marché public sous la forme d'un marché à bons de commande de prestations de service pour la saison 2024-2025, conclu pour la somme forfaitaire de 10 000,00 Euros Hors Taxes à chaque commande soit un minimum pour le marché global de 10 000,00 Euros Hors Taxes et un maximum de 60 000,00 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2024-0259)

▪ Auprès de la société MATERIAUX TRAVAUX PUBLICS – Z.I. La Bourriette – Rue Pitot – 11000 CARCASSONNE, une consultation pour la fourniture de matériaux divers dans le cadre de la création d'une Voie Verte à LIMOUX (1^{ère} Tranche) et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 4 806,22 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2024-0260)

▪ Auprès de Madame Agathe SOURY, pianiste auto-entrepreneur, domiciliée 1 Promenade du Baron Ritay, 31120 PORTET-SUR-GARONNE, un contrat de prestation à l'occasion de l'organisation d'un concert de piano commenté intitulé « Les compositrices oubliées de la musique classique », le Samedi 19 Octobre 2024 à 20 heures au musée Petiet, pour un montant de 500 €uros toutes charges comprises.

(Décision n° 2024-0261)

▪ Auprès de la SARL Aude Literie – 2, Rue de l'Usine – FA – 11260 VAL DU FABY, une consultation pour la fourniture de rouleaux de ouate pour les décorations implantées sur la Commune de LIMOUX durant les Fêtes de Noël et du Nouvel An 2024 et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 1 855,00 €uros Hors Taxes.

Etant également précisé qu'en cas de besoin imprévu, le service Evènementiel de la collectivité se réserve la possibilité de commander des rouleaux de ouate non feu 150gr lèze 270 cm x 30 mètres complémentaires au tarif unitaire de 132,50 €uros Hors Taxes.

(Décision n° 2024-0263)

▪ Auprès de la SAS LIMOUDIS – SUPER U LIMOUX – 59, Avenue de Catalogne – 11300 LIMOUX, une consultation pour la fourniture de serviettes hygiéniques pour les associations locales d'utilité publique, à savoir les Restos du Cœur et la Croix Rouge et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 2 844,63 €uros Hors Taxes.

(Décision n° 2024-0264)

▪ Auprès de l'Association Les Amis de Jo Bernard, représentée par Monsieur Alexandre COUDERC, demeurant 625, Route de la Pachinie, 12350 LANUEJOULS, un contrat de vente pour une animation du Père-Noël qui aura lieu le Dimanche 22 Décembre 2024, et une animation avec le Père-Noël, le lutin et le bonhomme de neige, le Mardi 24 Décembre 2024, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 1 600 €uros.

(Décision n° 2024-0265)

▪ Auprès de la Sarl Coline Diffusion, sise 2 Place G. Brassens, 34590 MARSILLARGUES, un contrat de vente pour le spectacle « Le Noël de Louise Bottine » qui aura lieu le Dimanche 22 Décembre 2024, au cinéma l'Elysée à LIMOUX, pour un montant de 1 010 €uros.

(Décision n° 2024-0266)

▪ Auprès de l'ASSOCIATION KBKC, sise 2155 Route du Quercy Blanc, 82270 MONTPEZAT DE QUERCY, représentée par sa Présidente Madame Christelle BOYE CONTARD, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle à l'occasion de la prestation de « Mamz'Elle Bee & the Toyz » qui aura lieu lundi 30 Décembre 2024, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 2 100 €uros.

(Décision n° 2024-0267)

➤ **J'ai accepté :**

▪ La nouvelle proposition commerciale établie par la société PICTO TOULOUSE dont le siège social est situé 13, Rue Isabelle EBERHARDT – 31200 TOULOUSE relative à la fourniture et la livraison de structures de type « Totems Formulate Monolith Eco », ainsi que leur habillage tissu 1000 x 1980 mm recto/verso pour le Musée PETIET de LIMOUX, et ce pour un montant total s'élevant désormais à la somme de 1 995,00 €uros Hors Taxes.

La présente décision annule et remplace la Décision N° 11-206-2024-0193 en date du 02 Juillet 2024, reçue en Préfecture de l'Aude le 04 Juillet 2024.

(Décision n° 2024-0216)

▪ La proposition commerciale établie par la société GYRTECH – 10, Chemin d’Olivery – 11200 CRUSCADES relative à la sérigraphie du véhicule Dacia DUSTER, immatriculé DT-480-RS, utilisé par le service de la Police Municipale de LIMOUX mais également la pose et la fourniture d’une rampe LED avec une sirène et un micro intégrés, et ce pour un montant total s’élevant à la somme de 5 009,80 €uros nets.

(Décision n° 2024-0246)

▪ La proposition commerciale établie par la société VIVRE EN BOIS TOULOUSE – 6, Rue Douladoure – Z.I. Thibaud – 31100 TOULOUSE relative à la fourniture de bois dans le cadre de la réalisation d’une clôture pour la piste cyclable située Rue BLEROT à LIMOUX (2^{ème} tranche) et ce pour un montant total s’élevant à la somme de 5 137,06 €uros Hors Taxes.

(Cette Décision annule et remplace la Décision N° 11-206-2024-0023 en date du 23 Janvier 2024, reçue en Préfecture de l’Aude le 25 Janvier 2024).

(Décision n° 2024-0253)

▪ La proposition commerciale établie par la SARL AUDIO SEPT – PRAE Charles Cros – N° 15, Chemin du Languedoc – 11300 PIEUSSE, relative à la location de matériel de sonorisation et d’éclairage ainsi que les différentes prestations techniques nécessaires dans le cadre des concerts donnés lors de la manifestation « Vendanges en fête LIMOUX 2024 », organisée le Samedi 12 Octobre 2024 sur la Place de la République, et ce pour un montant total s’élevant à la somme de 4 966,00 €uros Hors Taxes.

(Décision n° 2024-0254)

▪ La proposition commerciale établie par la SAS PROTECTAS dont le siège social est situé 1, Rue du Château – BP 28 - 35390 GRAND FOUGERAY, relative à une mission de conseil et d’assistance permanente en assurance pour la Commune de LIMOUX et ce pour une rémunération forfaitaire annuelle et révisable s’élevant à la somme de 3 226,53 €uros Hors Taxes.

Etant précisé d’une part, que cette mission est conclue pour une durée de 5 (cinq) ans, résiliable chaque année par l’une des parties en respectant un préavis de 3 mois avant le 1^{er} Janvier et qu’elle prendra effet au 1^{er} Janvier 2025.

Et d’autre part, que cette somme sera revalorisée chaque année sur la base de l’évolution du dernier indice ICHT-K connu à la date d’émission de la facture (indice de référence connu à la date de signature du contrat : Mars 2024 = 143,2).

(Décision n° 2024-0268)

▪ La proposition commerciale établie par la SARL AUDIO SEPT – PRAE Charles Cros – N° 15, Chemin du Languedoc – 11300 PIEUSSE, relative à la location de matériel de sonorisation et d’éclairage ainsi que les différentes prestations techniques nécessaires au bon déroulement du « Spectacle Delteil » programmé du 12 au 15 Octobre 2024 au Musée du Piano de LIMOUX, et ce pour un montant total s’élevant à la somme de 2 366,04 €uros Hors Taxes.

(Décision n° 2024-0269)

➤ J’ai signé :

▪ Avec la SAS CINE CONSEIL dont le siège social est situé 30, Rue Claude DECAEN – 75012 PARIS, un Avenant de Transfert relatif au changement de dénomination sociale suite à la liquidation judiciaire de la SAS VUILLAUME CINE CONSEIL, désignée titulaire d’une consultation pour une mission d’étude de marché potentiel cinématographique pour le Cinéma L’ELYSEE de LIMOUX.

Etant précisé d’une part, que le transfert de cette consultation sera effectif à compter de la signature de l’Avenant par les deux parties.

Et d'autre part, que la société CINE CONSEIL assumera la totalité des obligations définies dans les documents contractuels acceptés par la société VUILLAUME CONSEIL à la signature de la consultation ou postérieurement à cette date.

Les règlements par virement seront à effectuer à l'ordre de la SAS CINE CONSEIL au compte bancaire de ce nouveau titulaire.

(Décision n° 2024-0222)

▪ Avec la SAS ADISTA dont le siège social est situé 9 Rue Blaise Pascal, 54320 MAXEVILLE un Avenant de Transfert relatif à un projet de fusion qui prévoit l'absorption de la SAS EQUADEX par ADISTA SAS dans le cadre de l'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande défini sans minimum ni maximum pour l'externalisation du système d'information de la Commune de LIMOUX et l'interconnexion des sites et téléphonie fixe sur IP.

Etant précisé d'une part, que le transfert de cet accord-cadre sera effectif à compter du 1^{er} Septembre 2024 et ce, pour une période allant jusqu'au 31 Décembre 2024.

Et d'autre part, que la réalisation de cette fusion n'affectera pas la poursuite de l'exécution du marché notifié à la SAS EQUADEX.

Seul l'Article B-3 de l'Acte d'Engagement se trouvant ainsi modifié, les règlements par virement seront à effectuer à l'ordre de la société ADISTA au compte bancaire de ce nouveau titulaire.

(Décision n° 2024-0223)

▪ Avec la SASU FACADES LIMOUXINES – 22, Rue des Augustins - 11300 LIMOUX, titulaire de la consultation relative à l'enduisage des remparts de LIMOUX (Zones 1, 2 et 3), un Avenant N° 1 relatif à une augmentation du montant des travaux pour un montant de 3 750,00 € Hors Taxes (création), soit un pourcentage d'écart induit par l'Avenant N° 1 de + 15,88 %.

(Décision n° 2024-0247)

▪ Avec ANGIE LAFFONT – LE CARROUSEL – 6, Chemin du Terroir – 09700 LE VERNET, titulaire du marché public relatif à la location, le montage et le démontage d'attractions foraines installées sur la Place de la République de LIMOUX durant les Fêtes de Noël et du Nouvel An, un Avenant N° 1 relatif à une augmentation du montant des prestations et ce pour un montant de 2 000,00 € nets (correspondant à une location de 4 jours supplémentaires des 2 attractions foraines), soit un pourcentage d'écart induit par l'Avenant N° 1 de + 22,98 % (TVA non applicable, art.293 B du CGI).

(Décision n° 2024-0262)

1. Signature de la Charte de l'arbre et du paysage du Conseil Départemental de l'Aude.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Gilbert AUPIN qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur Gilbert AUPIN

2. Constitution de groupements de commande avec la Communautés de communes du Limouxin.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre ROUQUAIROL qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre ROUQUAIROL

3. Détermination des dates d'ouverture des commerces le dimanche durant l'année 2025.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Elodie GARCIA qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Elodie GARCIA

4. Détermination du prix de vente du livre biographique de Romain LEMOINE DUJARDIN-BEAUMETZ : « Marie PETIET, artiste peintre (1854-1893) ».

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Shirley VESCO qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Shirley VESCO

5. Attributions de subventions – Règlement façades.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Gilbert AUPIN qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

6. Attributions de subventions exceptionnelles.

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

7. Attributions de subventions aux Associations Sportives 2024.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Aimé MUNOZ qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Aimé MUNOZ

8. Attributions de subventions dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Aimé MUNOZ qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Aimé MUNOZ

**9. Demande de subvention auprès de l'ETAT au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL 2024)
Travaux de rénovation de la Place de la République à LIMOUX.**

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

Monsieur Maxime BOT : Nous soutenons le projet. Quand en saurons-nous plus sur le projet ?

Monsieur Pierre DURAND : Le projet final sera présenté à l'issue de la concertation des limouxins qui aura lieu dans les prochaines semaines.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Maxime BOT

**10. Demande de subvention auprès de l'ETAT au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)
Travaux de restauration de l'Eglise de la Miséricorde à LIMOUX – 1^{ère} phase réfection portail d'entrée et façade Est.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Gilbert AUPIN qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

**11. Demandes de subventions auprès de l'ETAT au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)
Création de la Maison de Justice et de droit.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Gilbert AUPIN qui présente la note de synthèse.

Madame Danièle LUQUET-PAGES : Peut-on savoir la date de démarrage des travaux ?

Monsieur Gilbert AUPIN : Début 2025.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN -
Madame Danièle LUQUET-PAGES

**12. Demandes de subventions auprès de l'EUROPE au titre du FEDER.
Création d'un Ilot de fraîcheur et de revitalisation urbaine Rue Barberouge à LIMOUX.**

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**13. Demande de subvention auprès du Département de l'AUDE.
Cœur de village - Aménagements d'espaces publics dans les quartiers prioritaires de la Ville.**

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

14. Demandes de subventions auprès de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée et du Département de l'AUDE, dans le cadre de la journée consacrée aux Carnavals du Monde.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Shirley VESCO qui présente la note de synthèse.

Monsieur Maxime BOT : C'est une belle fête qu'il faut toutefois repenser avec des bandes régionales et européennes.

Monsieur Pierre DURAND : Nous sommes déjà allés au-delà de l'Europe puisqu'il s'agit des Carnavals du Monde.

VOTE :

Pour : 29
Contre : 4 – Mr Pierre BAC - Mme Danièle LUQUET-PAGES – Mr Frédéric GARRIGUE - Mr Christophe BACHERE
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Shirley VESCO –
Monsieur Maxime BOT

15. Demandes de subventions auprès de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée et du Département de l'AUDE dans le cadre du Festival NAVA 2025.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Shirley VESCO qui présente la note de synthèse.

Pour : 31
Contre : 2 - Mme Danièle LUQUET-PAGES - Mr Christophe BACHERE
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Shirley VESCO

16. Demande de subvention auprès de l'ETAT, dans le cadre de la 23^{ème} Edition de l'Opération « Bonne Conduite ».

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre ROUQUAIROL qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

17. Demandes de subventions auprès de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée et du Département de l'AUDE, dans le cadre de l'Organisation des « Concerts à l'Auditorium » 2025.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Shirley VESCO qui présente la note de synthèse.

Monsieur François KHOURY : La saison s'est très bien déroulée avec une très forte assistance sur l'ensemble des concerts.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Shirley VESCO –
Monsieur François KHOURY

18. Demandes de subventions auprès de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée et du Département de l'AUDE, dans le cadre de l'Organisation du Festival « Un été à la belle étoile 2025 ».

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Shirley VESCO qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Shirley VESCO

**19. Demande de subvention auprès de l'ETAT au titre du Fonds Vert.
Appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité pour la création d'un atlas de la biodiversité**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Gilbert AUPIN qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

20. Contribution financière Commune de LIMOUX / ENEDIS SA
Extension du réseau public de distribution d'électricité 6 Rue Blériot à LIMOUX.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Gilbert AUPIN qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

21. Avenant n° 1 - Contrat 2^{ème} Génération Commune de LIMOUX / Région OCCITANIE
Pyrénées-Méditerranée
Organisation du partenariat entre la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée, la
Commune de LIMOUX, la Communauté de Communes du LIMOUXIN et le Pôle
d'Equilibre Territorial Rural (P.E.T.R.) de la Vallée de l'Aude.

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

22. Convention Commune de LIMOUX / Archives Départementales de l'Aude
Régularisation du dépôt des archives de la commune aux Archives départementales de
l'Aude.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Gilbert AUPIN qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

**23. Convention Commune de LIMOUX / Association "Cinem'Aude-VAP"
Concession d'utilisation des locaux et des installations du cinéma l'Elysée.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre ROUQUAIROL qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

24. Modification du tableau du personnel avec effet du 17 Octobre 2024.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre ROUQUAIROL qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

25. Régime Indemnitaire

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre ROUQUAIROL qui présente la note de synthèse.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

26. Rapport sur la Dotation de Solidarité Urbaine - Année 2023.

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

Madame Leïla KEBIR ne prend pas part au vote

VOTE :

Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

27. Rapport annuel du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple des Eaux du Limouxin - Année 2023.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Albert NADAL qui présente la note de synthèse.

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Albert NADAL

28. Rapport annuel de la Communauté de Communes du Limouxin - Année 2023.

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

29. Rapport annuel sur le Service Public de Distribution d’Energie Electrique - Année 2023.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Alin LAPEYRE qui présente la note de synthèse.

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Alain LAPEYRE

30. Rapport annuel de la Convention de Concession pour le Service Public de Distribution de Gaz - Année 2023.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Alin LAPEYRE qui présente la note de synthèse.

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Alain LAPEYRE

31. Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Élimination des Déchets - Année 2023.

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

32. Rapport annuel sur la Délégation du Service Public de la production d'Eau Potable – Année 2023.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Albert NADAL qui présente la note de synthèse.

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Albert NADAL

33. Rapport annuel sur le Prix et la Qualité de l'Eau – Année 2023.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Albert NADAL qui présente la note de synthèse.

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Albert NADAL

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 16 Heures 15.

Fait en Mairie, LIMOUX le 16 OCTOBRE 2024

LE MAIRE,

LA SECRETAIRE DE SEANCE



Pierre DURAND



Elodie GARCIA

